



Cartes indigènes

Stations de ski	Carte indigène acceptée	Conditions
Aletsch Arena	oui	
Anzère	non	
Arolla	non	
Blatten-Belalp	oui	
Bruson (Les 4 Vallées)	oui	rabais sur les abonnements annuels uniquement
Champéry (Région Dents du Midi - Portes du Soleil)	non	
Champex-Lac	non	
Champoussin (Région Dents du Midi - Portes du Soleil)	non	
Chandolin	non	
Crans-Montana	non	
Evolène	non	
Grächen-St-Nicolas	oui	
Grimentz	non	
La Forclaz	non	
La Fouly	non	
La Tzoumaz (Les 4 Vallées)	oui	rabais sur les abonnements annuels uniquement
Lauchernalp	oui	
Les Marécottes	non	
Loèche-les-Bains	non	
Morgins (Région Dents du Midi - Portes du Soleil)	non	
Nax-Mont-Noble	non	
Nendaz (Les 4 Vallées)	oui	rabais sur les abonnements annuels uniquement
Ovronnaz	non	
Portes du Soleil (Région Dents du Midi)	non	
Rosswald	oui	
Saas-Fee	oui	2 jours ou plus uniquement
Saas-Grund	non	
St-Luc	non	



Cartes indigènes

Thyon (Les 4 Vallées)	oui	rabais sur les abonnements annuels uniquement
Torgon (Portes du Soleil)	non	
Verbier (Les 4 Vallées)	oui	rabais sur les abonnements annuels uniquement
Vercorin	non	
Vichères	non	
Zermatt – Cervin	non	
Zinal	non	

CES INDICATIONS SONT FAITES SOUS TOUTES RESERVES - PRIERE DE SE RENSEIGNER AUPRES DES SOCIETES POUR PLUS D'INFORMATIONS.

La carte indigène (carte bleue) est délivrée à toute personne domiciliée à Grimisuat sur demande. Elle offre des réductions "indigènes" dans certaines stations de ski et quelques transports de montagne du Valais.

Pour l'obtenir, il suffit de venir au guichet avec une photo passeport et une pièce d'identité.

La carte indigène coûte CHF 10.00 et le renouvellement annuel coûte CHF 5.00.

Les enfants mineurs peuvent figurer sur la carte indigène d'un de leur parent.